



# PROJET ACADÉMIQUE ACADÉMIE DE MAYOTTE 2020-2023



RÉGION ACADÉMIQUE  
MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE

## AVANT PROPOS

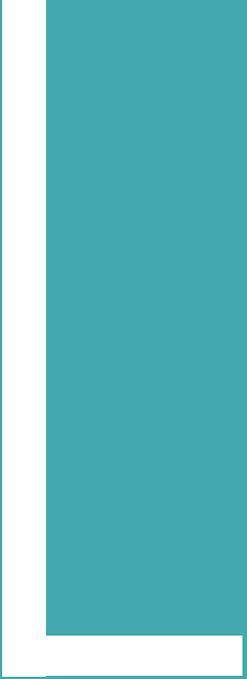
**Le projet académique est le fruit  
d'un travail collaboratif.**

Il est issu des groupes de réflexion mis en place dans le cadre du passage du vice-rectorat en rectorat (PV2R) tout au long de l'année scolaire 2018-2019.

Ces groupes ont vu la participation de plus de trois cents acteurs – chefs d'établissement, directeurs d'école, personnels enseignants, d'éducation et d'orientation, chefs de service, parents, élus, etc. autour de quatre thématiques :

- l'attractivité
- les aspects pédagogiques
- l'ouverture sur l'extérieur
- les constructions





Ce projet académique se décline en trois axes :

**AXE 1 : SÉCURISER LES APPRENTISSAGES**

**AXE 2 : ACCOMPAGNER VERS LA RÉUSSITE**

**AXE 3 : RAYONNER AVEC SON TERRITOIRE**

## DIAGNOSTIC

### MAYOTTE, UN TERRITOIRE SINGULIER...

#### DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES SOUMIS À UNE FORTE PRESSION DÉMOGRAPHIQUE

De 2012 à 2017, la population mahoraise s'est accrue de 3,8 % par an en moyenne (contre 2,7% entre 2007 et 2012). En septembre 2017, 256 500 personnes vivent à Mayotte, qui reste ainsi le département français ayant la plus forte croissance démographique, devant la Guyane.

Cette croissance est principalement portée par un fort excédent des naissances sur les décès (+ 7000 personnes par an en moyenne). Avec 5,0 enfants par femme à Mayotte, la natalité augmente et dépasse toujours largement la moyenne métropolitaine (1,9 enfants par femme) L'excédent migratoire contribue également à l'augmentation de la population (+ 1 100 personnes par an entre 2012 et 2017).

La moitié des habitants a moins de 18 ans et trois Mahorais sur dix ont moins de 10 ans.

L'essor démographique engendre des besoins importants en termes de construction/extension et de restauration scolaires mais également en termes de moyens humains. Multipliés par 10 en 30 ans, les effectifs d'élèves sont en constante progression.





# DIAGNOSTIC

## MAYOTTE, UN TERRITOIRE DYNAMIQUE... UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT VOLONTARISTE

L'effort consenti par l'État dans le domaine des constructions, de la restauration scolaire et des moyens humains est considérable. Le territoire compte aujourd'hui 183 écoles, 21 collèges et 11 lycées pour accueillir près de 100 000 élèves.

L'équipe mobile de sécurité (EMS), créée en 2012, est désormais à l'effectif de 41 agents et se trouve en capacité d'assurer pleinement ses missions de sécurisation des établissements, de protection des personnes et des biens et d'accompagnement des élèves victimes ou auteurs. L'EMS participe à l'harmonie du climat scolaire par des liens étroits avec les équipes pédagogiques (APS, CPE...), les forces de sécurité publique, les parents relais ainsi qu'en collaboration avec le dispositif « élèves pairs » mis en place par la BPDJ. Les assistants de prévention et de sécurité (APS) ont une double mission : veiller au climat scolaire en lien avec les différents acteurs à travers des actions de prévention et de sécurité et conseiller les chefs d'établissement en matière de prévention des risques professionnels.

Le plan d'action pour l'avenir de Mayotte élaboré en 2018 prévoit :

- dans le domaine des constructions :
  - d'engager 500 millions d'euros sur le quinquennat présidentiel en faveur de l'investissement dans les constructions scolaires du 1er et du 2nd degrés, 70 millions d'euros annuels ayant déjà été engagés sur les deux premiers exercices 2017 et 2018
  - d'élaborer un plan pluriannuel d'investissement sur 10 ans en matière d'infrastructures pour le 1er et le 2nd degré afin d'accélérer le rythme actuel de construction des établissements scolaires.
- dans le domaine des ressources humaines :
  - de recruter 500 personnels de l'éducation nationale sur 5 ans, 435 postes supplémentaires ayant été créés dès la rentrée 2018

Si les communes ont la responsabilité des constructions scolaires dans le 1er degré, le rectorat est maître d'ouvrage, pour le compte de l'État, des investissements dans les collèges et dans les lycées. Avec les autres services de l'État, il gère au quotidien la programmation technique et l'engagement de 70 millions d'euros de crédits annuels sur les constructions scolaires dans le respect des prescriptions environnementales.

Il est aussi le plus gros employeur de l'île avec 7622 agents.

## QUELQUES CHIFFRES

### • RESTAURATION SCOLAIRE

- Tous les élèves du 1er degré ont la possibilité de prendre une collation
- 57% des collégiens et 26% des lycéens bénéficient d'une collation ou d'un repas

### • PRÉVENTION ET SÉCURITÉ DANS LES ÉTABLISSEMENTS DU 2ND DEGRÉ

- EMS : de 8 agents en 2012 à 41 agents en 2019
- APS : 1 APS dans chaque établissement

### • PROGRESSION DES EFFECTIFS

> Totaux 1er / 2nd degré

	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Nombre d'élèves	94060	96564	96990

> Évolution du nombre d'écoles / collèges / lycées /internats

		2016-2017	2017-2018	2018-2019
1er degré	Nombre de classes	1705	1709	1755
	Nombre d'écoles	183	183	185
2nd degré	Nombre de collèges	20	20	21
	Nombre de lycées	11	11	11
	Nombre d'internats	0	1	1



# DIAGNOSTIC

## UN PUBLIC EN GRANDE DIFFICULTÉ SCOLAIRE

L'ensemble des établissements scolaires relève de l'éducation prioritaire et neuf réseaux sont classés en REP+.

### > DES RESULTATS SCOLAIRES FAIBLES

Le taux de retard à l'entrée en 6ème (rentrée 2018) est de 20,1 % (contre 12,2 % en France EP) alors même que le taux de redoublement est de 0,3 % (contre 0,6 % en France EP).

En 2018, seules 27 % des personnes de 15 ans ou plus sorties du système scolaire possèdent un diplôme qualifiant. Le taux de chômage est de 35 % au 2ème trimestre.

Environ 25 000 personnes de 15 à 29 ans ne travaillent pas, ne font pas d'études ou ne suivent pas de formation (soit 4 jeunes sur 10).

*Source : INSEE (insertion sur le marché du travail, septembre 2019).*

### > DE GRANDES DIFFICULTÉS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Une grande majorité d'élèves évolue dans un environnement particulièrement précaire. En 2017, 84 % de la population vit en-dessous du seuil de pauvreté. Trois ménages sur dix n'ont pas accès à l'eau courante et quatre sur dix habitent des logements en tôle ou en végétal. L'accès à l'électricité n'est pas généralisé.

En 2016, le produit intérieur brut (PIB) par habitant est de 9 220 euros (contre 32 270 en métropole).

Les familles sont souvent éloignées des codes de l'École en raison des difficultés économiques et sociales et de la barrière de la langue.

### > LES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES

La diversité des publics d'élèves tant dans le premier que dans le second degré nécessite une analyse précise des acquis afin de rendre efficaces les pratiques pédagogiques.

Ces dernières, en pleine évolution, témoignent encore de la nécessité d'accompagner les personnels dans le domaine de la pédagogie. De plus, les difficultés scolaires et la difficulté à identifier précocement les obstacles cognitifs mettent parfois à mal les pratiques pédagogiques malgré les efforts constants des enseignants. La connaissance fine des élèves auxquels le professeur s'adresse devrait lui permettre de développer des stratégies d'apprentissage efficaces, mais le nombre de personnels peu formés, le nombre de néo-contractuels, les effectifs des classes constituent une faiblesse.

Dans ce contexte, les élèves en grande difficulté scolaire ou en situation de handicap, particulièrement ceux présentant des troubles des fonctions cognitives, ne sont que très tardivement détectés.

La faible sollicitation par les parents, les représentations à l'œuvre, la difficulté à identifier les publics spécifiques, les procédures, les partenaires et les outils freinent encore trop souvent la décision de solliciter le RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté), de réunir une équipe éducative voire d'initier un dossier auprès de la commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés (CDOEA) ou la maison départementale des personnes handicapées (MDPH).



①

gravi: Graver 1er groupe

Envahi: Envahir 2ème

Leur infinitif est:  
graver 2ème groupe  
envahir 2ème groupe  
choisir

1 gravier





## UN PUBLIC QUI POSSÈDE DES ATOUTS

Mayotte dispose d'un certain nombre d'atouts :

### > LES ÉLÈVES

Les enseignants qui arrivent le disent : les élèves sont agréables, motivés, volontaires et ont envie d'apprendre. Ils montrent d'excellentes capacités d'attention et de mémorisation, ce qui constitue un appui très appréciable pour la construction des apprentissages.

### > L'ÉLEVATION DU NIVEAU DE FORMATION

Le développement des infrastructures scolaires et la scolarisation de masse depuis le milieu des années 1970 ont favorisé l'accès à l'école de plus en plus d'habitants de Mayotte. De fait, les jeunes sont bien plus diplômés que leurs aînés : 72 % des natifs de Mayotte âgés de 25 à 34 ans sont diplômés contre 57 % entre 35 et 44 ans. Il en va de même des natifs de l'étranger, même si leur niveau de formation reste faible : entre 25 et 34 ans, 19 % sont diplômés, contre 8 % entre 35 et 44 ans.

Le taux d'accès à l'emploi augmente avec le niveau de scolarité. Il est de 19 % pour les sans emploi et de 61 % pour les titulaires d'un baccalauréat.

### > DES FAMILLES DE PLUS EN PLUS VOLONTAIRES

Les familles, face à l'enjeu de l'école, s'inscrivent massivement dans les dispositifs mis en place tels que « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants » (OEPRE). Largement répandus dans les établissements du 2nd degré, ces dispositifs se développent dans le 1er degré.

Par ce biais, les parents apprennent la langue française mais aussi les codes et le fonctionnement de l'École en général. Ils sont ainsi mieux armés pour accompagner leurs enfants vers la réussite.

Le désir de bien comprendre tant la langue que l'environnement scolaire est bien réel. Les parents inscrits sont assidus et, comme leurs enfants, très motivés.

De nombreux enseignants et personnels d'éducation participent à ces actions.



## **UN MANQUE D'ATTRACTIVITÉ COMPENSÉ PAR UN ENGAGEMENT DES ACTEURS**

L'académie de Mayotte souffre encore d'une image trop négative qui la place en difficulté. De fait, elle peine à recruter des personnels, tant du côté des agents administratifs que des personnels d'encadrement, des enseignants et des personnels d'éducation et d'orientation. Le manque de personnels titulaires, notamment dans les postes spécialisés, est prégnant.

En revanche, ce constat est largement compensé par :

### **• Des personnels investis**

De nombreux acteurs sont particulièrement mobilisés et une réelle dynamique anime le territoire. Les chefs d'établissement, les corps d'inspection, les personnels administratifs, les directeurs d'école, les enseignants et les personnels d'éducation et d'orientation constituent, de par leur engagement, un réel atout pour le rectorat en devenir. Leur mobilisation et leur investissement dans la formation des personnels, dans l'accompagnement des élèves en difficulté et dans les actions conduites dans une multitude de secteurs contribuent à renforcer la cohésion. Ils participent ainsi à la construction d'une politique ancrée sur des personnels désireux d'apporter leur expertise mais aussi de la partager et de contribuer au développement de l'île en élevant le niveau général des élèves.

### **• L'accent particulier porté sur la formation et la professionnalisation**

Le volume consacré à la formation est en constante progression. Il touche tous les publics.

La mise en place de modules de préparation aux certifications et aux concours favorise les réussites. Le nombre de lauréats est en augmentation chaque année.

### **• L'atout que constitue le passage du vice rectorat en rectorat**

Outre le nombre d'emplois que cette transformation va engendrer, le passage à un rectorat de plein exercice constitue aussi une reconnaissance de l'entité éducative au sens large et permet une entrée dans une dimension académique apportant du cadre et de la structure. Le recrutement progressif de conseillers de recteurs et d'agents administratifs ouvre de nouvelles perspectives dans des domaines peu développés jusqu'à alors.



## QUELQUES CHIFFRES

(rentrée scolaire 2019)

- **Personnels d'encadrement (rentrée scolaire 2019):**

- 1 poste d'IA-IPR non pourvu
- 3 IEN CCPD faisant fonction sur 11 IEN CCPD
- 19 personnels de direction adjoints faisant fonction sur 82 (soit 25%)

- **Personnels enseignants, d'éducation et d'orientation (rentrée scolaire 2018) :**

- 19,6 % d'enseignants non titulaires dans le 1er degré
- 57,7 % d'enseignants contractuels au collège en REP+ (contre 60,1% à la rentrée scolaire 2018) et 65,2 % d'enseignants contractuels en collège REP (contre 63,7 % à la rentrée scolaire 2018)
- 35,9 % d'enseignants contractuels au lycée (contre 28,6 % à Mayotte et 6 % en France à la rentrée scolaire 2018)
- 41 % de demandes de départs/nombre de titulaires (contre 16 % en France)

- **Personnels administratifs et techniques :**

- 26,8 % des personnels ATOSS sont contractuels au rectorat
- 23,7% des personnels ATOSS sont des contractuels qui exercent dans les établissements

## DIAGNOSTIC

### UN CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE ET CULTUREL PARTICULIER

#### > UNE CULTURE SINGULIÈRE

Mayotte est, au sein de la République, devenu un département en 2011 et une région ultrapériphérique de l'Europe en 2014.

Ce 101<sup>ème</sup> département français possède des particularités qui doivent être prises en compte dans la construction de l'École de la Confiance impulsée par le ministre de l'Éducation nationale et de la jeunesse. 95% de la population est musulmane, le français reste la langue de l'École, dite langue de scolarisation, et pas celle parlée à la maison. L'histoire de l'école elle-même est toute récente. La première école maternelle date de 1993, il y avait un collège et un lycée au début des années 80 et le premier BTS a été créé en 1999. La récente départementalisation a impliqué des changements pour la population de même que pour les collectivités qui ont dû se structurer dans ce nouveau cadre. Dans un département encore en construction, l'École, respectueuse des traditions et tournée vers la modernité, constitue un levier essentiel pour la jeunesse d'aujourd'hui et de demain.

#### > UNE COOPÉRATION RÉGIONALE PEU DÉVELOPPÉE

Mayotte est un acteur régional en devenir. L'ensemble des échanges se réalise avec la métropole. Les relations régionales (économiques, culturelles, éducatives...) sont encore à structurer. Les dispositifs de financement d'une intégration régionale sont sous exploités. Les projets Erasmus et Erasmus + sont absents.

#### > UN ISOLEMENT GÉOGRAPHIQUE PRÉJUDICIALE

L'accès à l'enseignement supérieur est soumis à de nombreuses contraintes. En effet, il existe très peu de possibilités sur l'île et les étudiants sont soumis à des difficultés dans le cadre de la poursuite d'études lorsque qu'elle s'accomplit à l'extérieur. De fait, l'éloignement, le coût, les difficultés d'adaptation dans un milieu méconnu dans la très grande majorité des cas peuvent être des obstacles à la réussite.





# DIAGNOSTIC

## DES ATOUTS

### > DES PARTENAIRES LOCAUX SUR LESQUELS S'APPUYER

Depuis deux ans de nombreux conventionnements entre le rectorat et les associations présentes sur le territoire (école inclusive, activités sportives, développement durable, projets culturels, lutte contre le décrochage scolaire) se sont développés au bénéfice des élèves. Le partenariat avec les collectivités locales telles que les mairies, le conseil départemental mais aussi avec les autres services de l'Etat se construit également. Enfin, les associations engagées dans la préservation du patrimoine immatériel (culture et langues locales) travaillent en lien avec l'Education nationale.

### > LA PLACE DONNÉE AU PLURILINGUISME

L'académie de Mayotte est un territoire pluriculturel et plurilingue et présente un paysage linguistique riche : deux langues vernaculaires, le shimaoré et le kibushi fonctionnent aux côtés du français. A cela s'ajoutent des langues moins utilisées mais la mission pilotée par l'inspection générale a pointé « pas moins de 18 langues parlées dans l'île à des degrés divers ». La langue arabe fait notamment partie du paysage linguistique mahorais et 30% de la population la lit, la récite ou l'écrit sans la parler. Cette richesse linguistique est un levier sur lequel le rectorat souhaite s'appuyer. La nécessité de tenir compte dans l'enseignement et dans la relation aux élèves de l'existence de plusieurs cultures et de plusieurs langues dont certaines sont maternelles pour mieux appréhender et maîtriser la langue française est une entrée que l'académie souhaite valoriser et accompagner. En cela, elle est aussi accompagnée par le CUFR qui, dans sa maquette actuelle vise à prendre en compte les spécificités du contexte mahorais et en particulier le plurilinguisme des élèves. Pour ce faire, trois axes sont développés auprès des futurs enseignants :

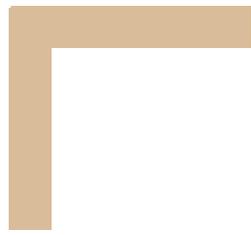
- dans le cadre des apprentissages fondamentaux, les enseignements pour la discipline français incluent une initiation à la didactique du français comme langue de scolarisation.
- dans le cadre du volet contexte, des enseignements portant sur la didactique des langues en contexte plurilingue sont assurés.
- enfin, la polyvalence du professeur des écoles et son aptitude à travailler la pluridisciplinarité en contexte mahorais sont travaillées via un dispositif innovant centré sur le patrimoine matériel et immatériel de Mayotte, dont les langues en présence et la culture orale afférente.

### > DES PISTES DE COOPÉRATION RÉGIONALE

L'intégration régionale de Mayotte peut devenir à court terme une source de débouché pour les jeunes diplômés de notre territoire. L'ensemble des personnels de l'académie de Mayotte dispose de savoir-faire facilement mobilisables pour monter des synergies régionales. Plusieurs dispositifs d'accompagnement existent.

### > UN RENFORCEMENT DES LIENS AVEC LE CUFR

Le Centre universitaire de formation et de recherche (CUFR) accueille l'antenne locale de l'ESPE / INSPE de la Réunion. La formation MEEF a été ouverte en 2017 et un travail de proximité dans ce cadre entre le rectorat et le CUFR consiste en une réelle coopération et collaboration. Partage d'analyse des situations, construction d'outils communs, et organisation de la formation intégrative dans le cadre du concours spécifique de recrutement des professeurs des écoles (CRPE) sont les fondements de ce riche partenariat. Sur un plan plus large, les liaisons construites ont permis par exemple d'ouvrir un diplôme universitaire aux cadres, et de permettre aux enseignants de participer aux conférences dispensées au centre universitaire.



# AXE I

**SECURISER LES APPRENTISSAGES**



L'École doit garantir les apprentissages fondamentaux. Dans un département en construction, il s'agit de donner aux élèves un cadre sécurisant et structurant en leur offrant de bonnes conditions d'accueil et en soutenant les enseignants pour favoriser le développement de pratiques pédagogiques adaptées, ceci dans une approche inclusive. La mobilisation de tous les acteurs est la condition nécessaire pour construire une École de la confiance au service de la réussite des élèves.

## LEVIER 1

### OFFRIR DE BONNES CONDITIONS D'ACCUEIL

Dans une académie qui se caractérise par une augmentation constante des effectifs, une politique de construction dynamique, de développement du numérique et une réflexion sur l'organisation du temps scolaire doivent permettre de mettre en œuvre les orientations ministérielles au service de la réussite de tous.

#### > Enjeux pour l'académie

##### • garantir les conditions matérielles d'accueil

- en assurant le développement du bâti dans une démarche de développement durable, dans le respect des normes d'accessibilité et pour répondre aux orientations ministérielles
- en consolidant l'émergence d'une école maternelle accueillante et ouverte à tous
- en améliorant la restauration scolaire afin que chaque élève puisse bénéficier chaque jour d'un repas équilibré, en préconisant les produits des circuits courts
- en améliorant les conditions sanitaires et les visites médicales
- en sécurisant les établissements scolaires et leurs abords

##### • renforcer le numérique

- en équipant les établissements de matériel numérique divers
- en garantissant un accès à internet en très haut débit dans tous les établissements.

##### • mieux organiser le temps scolaire

- en diminuant les temps de transport
- en veillant à une répartition optimale des heures sur la journée et sur la semaine scolaire
- en développant le périscolaire et l'accompagnement scolaire

#### *Indicateurs :*

- nombre de constructions (écoles, collèges, lycées, internats)/nombre d'établissements en label éco/accessibilité
- augmentation de la scolarisation des 3 ans (60 % en 2023)
- évolution/restauration scolaire/nombre d'élèves bénéficiant de repas/qualité
- nombre d'incidents
- nombre d'écoles/réorganisation du temps scolaire
- nombre d'écoles connectées/ nombre d'établissements accédant au très haut débit / nombre de projets autour du numérique / type d'équipement disponible dans les écoles et les établissements

### PROMOUVOIR DES PRATIQUES PÉDAGOGIQUES ADAPTÉES À LA DIVERSITÉ DES PUBLICS À TOUS LES NIVEAUX D'ENSEIGNEMENT

Pour répondre aux besoins d'un public scolaire fragile, dans un contexte social et culturel particulier, l'École doit promouvoir des pratiques pédagogiques novatrices et pertinentes. Elle permettra ainsi de dépasser les déterminismes sociaux et culturels en devenant une École de plus en plus inclusive et en améliorant la performance de l'académie.

#### > Enjeux pour l'académie

- **accompagner les enseignants vers une meilleure connaissance du public scolaire**
  - en permettant aux enseignants d'accéder aux codes culturels et aux usages linguistiques du département
  - en accompagnant les enseignants dans le repérage de la difficulté scolaire
- **développer des pratiques pédagogiques adaptées dans la classe**
  - en repérant et en mutualisant les « bonnes pratiques » (observation entre pairs, échanges de pratiques, tutorat)
  - en encourageant la démarche de projet et les liens inter-cycles
  - en systématisant le recours au numérique dans tous les enseignements et à tous les niveaux en s'appuyant sur le cadre de référence des compétences numériques
- **impulser une politique académique au service de la réussite de tous les élèves**
  - en faisant de l'éducation prioritaire un axe central de la politique académique
  - en s'appuyant sur le CARDIE pour développer et diffuser l'innovation pédagogique
  - en collaborant activement avec le monde de la recherche
  - en développant le service public de l'école inclusive

#### *Indicateurs :*

- volume de formation et de ressources pédagogiques
- amélioration des résultats des élèves (taux de réussite aux évaluations et aux examens)
- nombre de projets innovants
- nombre d'élèves à besoins éducatifs particuliers scolarisés
- mise en place de la formation CAPPEI dans l'académie en partenariat avec l'ESPE
- prise en compte des élèves à haut potentiel

## LEVIER 3

### DÉVELOPPER LA COOPÉRATION DANS L'ÉCOLE, AVEC LES PARENTS ET LES AUTRES PARTENAIRES

Pour créer les conditions de la confiance dans l'institution scolaire, l'académie doit s'attacher à créer un lien particulier avec les parents et à développer les relations avec tous les partenaires de l'École en améliorant la communication interne et externe.

#### > Enjeux pour l'académie

- **amener les parents les plus éloignés de l'École vers l'École**

- en encourageant les dispositifs d'échanges (accueil des parents, création d'espaces parents au sein des écoles et établissements scolaires, espaces numériques de travail, développement du dispositif OEPRE)
- en développant les modalités de participation des parents à la vie de l'École
- en les formant à l'utilisation des différentes plateformes numériques (orientation, affectation, inscription, demande de bourses)

- **développer les partenariats**

- en renforçant la coopération avec les collectivités territoriales
- en développant les relations avec le monde économique
- en s'appuyant sur le tissu associatif local

- **mieux communiquer dans l'École et à l'extérieur de l'École sur la performance de l'académie**

- en veillant à rendre le fonctionnement de l'École et de ses différents dispositifs compréhensibles par tous les parents
- en s'appuyant sur toutes les ressources (personnels administratifs, corps d'inspection, personnels enseignants d'éducation et d'orientation, infirmiers, assistants sociaux, etc.) pour assurer le partage des informations concernant les indicateurs académiques
- en mettant en valeur les réussites des élèves

#### *Indicateurs :*

- nombre de dispositifs OEPRE par circonscription (1 dispositif OEPRE par circonscription)
- nombre d'espaces parents (10)
- nombre de ressources ENT disponibles / Nombre de connexions à l'ENT (parents – enseignants – élèves)
- nombre de conventions de partenariats signées

### PROMOUVOIR LES VALEURS DE LA RÉPUBLIQUE

L'une des missions de l'École est de transmettre les valeurs de la République. Si les principes républicains sont mieux connus, leur appropriation reste un enjeu majeur dans l'académie. L'École doit développer des règles communes et acceptées par tous pour créer les conditions propices aux apprentissages et participer à la construction du citoyen de demain.

#### > Enjeux pour l'académie

- **développer la culture de l'engagement**

- en développant les actions en faveur de l'engagement dans tous les établissements notamment les classes défense
- en favorisant la participation à tous les niveaux aux concours nationaux (concours de la résistance, flamme de l'égalité, découvrons la constitution etc.)
- en faisant vivre les instances participatives à l'échelle des établissements scolaires (conseils d'élèves, CVC, CVL, MDL, CESC), à l'échelle académique (CAVC, CAVL, CESC académique) et à l'échelle nationale (CNVL)
- en mettant en place le dispositif du service national universel (SNU)

- **développer un cadre scolaire fondé sur les valeurs de la République**

- en encourageant l'égalité filles/garçons
- en explicitant le principe de laïcité (formation des enseignants, rôle du groupe laïcité)
- en prévenant les situations de harcèlement

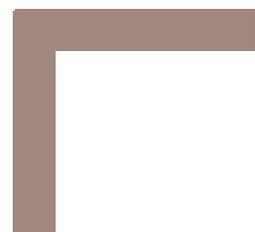
#### *Indicateurs :*

- taux de participation aux différents concours nationaux
- volume de formation dédié à la laïcité
- nombre de classes défense



$$\begin{array}{r} 25 \\ 49 + \\ \hline \end{array}$$

14



# AXE 2

**ACCOMPAGNER VERS LA RÉUSSITE**



La réussite des élèves est conditionnée par le bon fonctionnement du système éducatif auquel ils sont confiés. Pour favoriser les conditions de cette réussite, il est nécessaire de créer une synergie à la fois dans le fonctionnement interne du rectorat mais également entre les personnels d'encadrement et les acteurs de terrain. Il est également indispensable de former tous les personnels pour améliorer la qualité de l'enseignement et permettre à tout élève de trouver la voie de la réussite et de l'excellence quel que soit le parcours choisi.

## LEVIER 1

### AMÉLIORER LA PERFORMANCE DE L'ACADÉMIE DANS LE FONCTIONNEMENT DU RECTORAT ET DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF

Pour améliorer la performance de l'académie, une attention particulière sera donnée à l'organisation des services et à la gestion des ressources humaines à l'échelle du rectorat comme à celle des circonscriptions du premier degré et des établissements scolaires du second degré.

#### > Enjeux pour l'académie

- **créer les conditions d'une montée en compétences au sein du rectorat**

- en gérant les ressources humaines au plus près des besoins
- en offrant un environnement de travail modernisé dans le cadre de la transformation du vice-rectorat en rectorat de plein exercice
- en formalisant les procédures internes

- **améliorer le fonctionnement du rectorat**

- en mettant en œuvre la simplification administrative
- en sécurisant les actes administratifs
- en s'engageant dans la numérisation des process métiers à travers l'élaboration d'un schéma directeur des systèmes d'information (SDSI)
- en s'appuyant sur une démarche qualité pour tendre vers la mise en œuvre du référentiel Marianne

- **mettre en place un pilotage partagé**

- en construisant des outils d'analyse et d'évaluation communs
- en favorisant le dialogue de gestion et de pilotage
- en relançant la démarche de contractualisation avec les établissements

#### *Indicateurs :*

- taux de réussite aux concours des personnels administratifs
- volume de formation dédié aux personnels administratifs
- taux de satisfaction des usagers (enquête de satisfaction)
- mise en place des applications nationales
- taux de dématérialisation

### RENFORCER LA FORMATION DES PERSONNELS

Dans une académie en construction, la formation de tous les agents constitue une priorité. Il s'agit en effet d'accompagner les personnels dans la prise de fonction, de les professionnaliser et de faciliter l'accès aux concours des personnels contractuels afin de stabiliser les équipes sur le territoire.

Le développement de la politique de formation dans l'académie doit se faire en cohérence avec la mise en œuvre du schéma directeur de la formation continue des personnels de l'Éducation nationale – 2019-2022 (circulaire n°2019-133 du 23-9-2019 parue au BO n° 35 du 26-9-2019).

#### > Enjeux pour l'académie

##### • faire de la DAFPEN un véritable département de formation

- en renforçant l'équipe et en la structurant (création de postes, organigramme, fiches de poste)
- en établissant un budget prévisionnel clair
- en identifiant précisément les différents acteurs de la formation (CPC, CPD, EMF, PFA, formateurs disciplinaires, référents contractuels, personnels administratifs, intervenants extérieurs)
- en mettant en place un comité de pilotage de la formation
- en mettant en place des outils opérationnels (GAIA, calendriers, outils de formation à distance)
- en mettant en place une brigade de remplacement de formation continue dans le 1er degré

##### • proposer une offre de formation en cohérence avec les priorités nationales, le projet académique et les exigences de l'éducation prioritaire

- en repositionnant les corps d'inspection dans la définition du plan de formation
- en rationalisant l'offre de formation (distinction concours/accompagnement/formation, regroupement des formations transversales)
- en développant toutes les modalités de formation (présentiel, distanciel, hybride) à l'échelle de la circonscription/de l'établissement (FIL), de l'académie, en interacadémique, en interministériel)
- en faisant en sorte que tous les personnels, quel que soit leur statut, bénéficient de temps de formation, avec un accent porté sur la formation des contractuels et les modules de préparation aux concours
- en intégrant le numérique dans toutes les actions de formation
- en développant la formation spécialisée pour le premier et second degré
- en mettant en place un concours dérogatoire dans certaines disciplines dans le second degré

##### • mettre en place une politique générale de formation de formateurs

- en constituant un vivier de formateurs
- en développant, harmonisant et partageant les outils de formation

#### *Indicateurs :*

- augmentation du volume de formation (cibles en conformité avec le schéma directeur)
- nombre de formations hybrides (présentiel – distanciel, Ma@gistère, ...)
- taux de réussite aux concours et aux certifications
- nombre de candidats au nouveau concours dérogatoire du second degré

### DÉVELOPPER LES PARCOURS DE RÉUSSITE ET D'EXCELLENCE

L'École doit permettre à tous les élèves de réaliser un parcours ambitieux en les accompagnant progressivement dans leurs choix d'orientation. Toutes les formes d'excellence doivent être valorisées pour élever le niveau de qualification et participer au développement de l'île.

#### > Enjeux pour l'académie

##### • développer les parcours favorisant l'excellence

- en favorisant l'ouverture des options (ex. parcours option enseignement musical, LCA) au collège et au lycée
- en développant les parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC)
- en développant les parcours d'excellence et les cordées de la réussite
- en développant les enseignements enrichis (classes à horaires aménagés musique, sections sportives)
- en développant les internats d'excellence
- en développant un campus des métiers et des qualifications
- en poursuivant la labellisation des lycées des métiers

##### • permettre aux élèves de construire un parcours correspondant à leurs aspirations en toute autonomie

- en accompagnant tous les élèves dans le cadre du Parcours Avenir
- en développant l'apprentissage
- en développant la mixité des publics (scolaire et apprentissage) ou de statut (initiale et continue)
- en préparant les élèves et leur famille à la mobilité
- en favorisant la liaison bac-3/bac+3
- en construisant une carte des formations adaptées aux besoins du territoire et à la demande sociale

##### • sécuriser la poursuite d'études post-baccalauréat

- en mettant en œuvre une orientation progressive tout au long du lycée
- en étayant des parcours ambitieux
- en structurant la mobilité des étudiants hors Mayotte
- en développant les conventions avec les Grandes Ecoles
- en créant des BTS et des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)
- en s'appuyant sur le dispositif « cadres d'avenir pour Mayotte » (mesure 28 du plan d'avenir pour Mayotte)
- en développant de nouvelles voies d'études de santé via le CUFR
- en accompagnant l'installation de dispositifs d'aide aux étudiants en lien avec le CNOUS

#### Indicateurs :

- nombre de PEAC/budget/effectifs concernés
- nombre de partenariats développés dans le cadre des parcours d'excellence/cordées de la réussite
- taux de réussite/poursuite d'études
- nombre de jeunes bénéficiant du dispositif « Cadres d'avenir pour Mayotte »
- 80% d'une classe d'âge avec un niveau 3 minimum
- nombre d'apprentis : 700

### FAVORISER LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET LUTTER CONTRE LE DÉCROCHAGE

La lutte contre le décrochage scolaire doit s'inscrire, avant tout, dans une démarche de prévention. Elle favorise la persévérance scolaire dès l'école primaire et requiert l'attention et la mobilisation de tous les personnels tout au long du parcours scolaire.

#### > Enjeux pour l'académie

- **favoriser un climat scolaire positif tout au long de la scolarité de l'élève dans la classe et hors de la classe**

- en donnant du sens aux apprentissages dès l'école maternelle
- en s'appuyant sur des pratiques pédagogiques innovantes favorisant l'appétence et la persévérance scolaire

- **limiter les risques de rupture**

- en mettant en place le réseau académique des référents décrochage en établissements
- en systématisant la mise en place des GPDS dans tous les établissements
- en suscitant et en accompagnant les démarches des établissements pour des projets innovants d'actions de prévention
- en s'appuyant sur les dispositifs alternatifs (classes Relais, PJJ, prépa FOQUALE, etc.)
- en mettant en œuvre le plan de lutte contre la violence en étroite liaison avec les différents partenaires de l'Ecole
- en travaillant avec les familles et les acteurs mobilisés autour de la formation et de l'insertion des jeunes

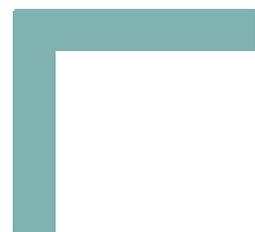
- **diversifier les modes de prise en charge des décrocheurs**

- en mobilisant le partenariat avec la collectivité territoriale pour un pilotage partagé de la lutte contre le décrochage scolaire
- en construisant des parcours de formation en lien avec l'offre de prestations existant sur le territoire (GRETA, RSMA, Mission locale...)
- en développant une offre de service civique adaptée aux élèves décrocheurs

#### *Indicateurs :*

- diminution du taux d'absentéisme
- nombre de jeunes pris en charge par la MLDS
- taux de décrochage scolaire





# AXE 3

**RAYONNER AVEC SON TERRITOIRE**



Le rectorat, région académique, se donne pour objectif de développer son attractivité interne tout en favorisant les relations internationales. Mayotte, de par sa situation géographique, a toujours été un carrefour d'échanges entre plusieurs mondes ce qui constitue un véritable levier. De fait, les liens nombreux et anciens au sein du Canal du Mozambique constituent une réalité économique et culturelle dont le rectorat peut s'emparer dans le cadre de la coopération régionale. Les actions liées au rayonnement doivent pouvoir se déployer autant à l'interne, qu'à l'externe tant en direction des personnels, des élèves, des familles que des partenaires. Développer l'attractivité pour les personnels, développer une politique linguistique vernaculaire et internationale, favoriser les échanges et construire de nouveaux liens au travers des systèmes éducatifs du bassin régional représentent de réels enjeux.

## LEVIER 1

### DÉVELOPPER LE PLURILINGUISME ET L'ÉVEIL AUX LANGUES/CULTURE LOCALE

Les approches pédagogiques favorisant une éducation plurilingue partent du principe que les langues maternelles des élèves ne constituent pas un frein pour l'apprentissage de la langue de scolarisation mais bien un potentiel. La prise en compte des langues maternelles des élèves contribue à sécuriser l'enfant, aux plans linguistique, identitaire et psychologique, et à lui permettre de développer une conscience métalinguistique, c'est-à-dire à étudier la langue comme objet. Un partenariat mis en place avec le CUFR a pour objectifs de développer un protocole de classe bilingue, un corpus didactique et pédagogique en langues locales et un programme d'apprentissage en français langue de scolarisation.

#### > Enjeux pour l'académie

- construire des outils et des programmations dans le cadre du plurilinguisme
- formaliser les outils dans le cadre de l'éveil aux langues
- former les personnels aux différentes entrées et approches
- travailler autour de la labellisation des langues régionales en lien avec l'inspection générale

#### *Indicateurs :*

- nombre de programmations pédagogiques construites
- nombre d'outils créés dans le cadre de l'éveil aux langues et du plurilinguisme
- nombre d'ouvrages créés et édités
- nombre de journées de formations dispensées
- avancée du travail avec l'IGEN dans le cadre de la labellisation des langues locales en langues régionales

### ANCRER LE RECTORAT DANS L'ESPACE MAHORAIS ET L'INSCRIRE DANS LA COOPÉRATION RÉGIONALE

Le secteur marchand est sous représenté à Mayotte par rapport au secteur public. Ainsi, le taux d'emploi dans les principaux secteurs marchands est de 14% à Mayotte contre 44% en métropole. En plus de répondre aux besoins de l'économie du territoire, l'offre de formation doit viser une augmentation globale et progressive du niveau de qualification de la population Mahoraise scolaire et adulte.

#### > Enjeux pour l'académie

##### • développer les actions écoles/entreprises et l'entrepreneuriat

- en augmentant les stages de découverte en milieu professionnel pour les élèves
- en favorisant pour des enseignants volontaires la découverte du milieu professionnel
- en déclinant et en opérationnalisant les conventions nationales au niveau académique
- en promouvant le développement de conventions académiques spécifiques
- en renforçant les liens avec l'environnement économique et l'entrepreneuriat (dispositif PEPITE)
- en développant les lycées et les formations qui répondent aux besoins de l'île (lycée de la mer, métiers aériens)

##### • développer la formation tout au long de la vie

- en lien avec le Conseil Départemental dans le cadre du pilotage du service public de la formation continue
- en poursuivant le développement d'un GRETA-CFA réactif, implanté sur tout le territoire et en proposant des formations de qualité
- en proposant des formations anticipant et accompagnant les mutations économiques
- en développant la validation des acquis de l'expérience

##### • formaliser l'implication du rectorat dans le tissu local

- en participant aux groupes de travail des instances territoriales
- en créant un club école /entreprise rassemblant les acteurs de la formation et des chefs d'entreprise pour coordonner des actions communes

#### *Indicateurs :*

- doubler le taux de certification des bénéficiaires du dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE).
- nombre d'actions au catalogue du GRETA-CFA
- nombre d'actions écoles entreprises
- nombre de projets dans le dispositif PEPITE

## LEVIER 3

### VALORISER LES RESSOURCES HUMAINES POUR DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DE L'ACADÉMIE

L'attractivité est conditionnée par le recrutement, la stabilisation et la valorisation des ressources humaines. Pour couvrir les besoins croissants de l'académie, il est nécessaire d'impulser une politique de recrutement et de formation dynamique pour créer un vivier de personnels stable et compétent.

#### > Enjeux pour l'académie

- **améliorer les procédures d'accueil des personnels**

- en organisant un accueil anticipé des personnels
- en harmonisant l'accueil et l'accompagnement des nouveaux personnels à tous les niveaux (circonscription, établissements, rectorat)

- **fluidifier la gestion des personnels**

- en facilitant le dialogue avec les différents niveaux de gestion
- en améliorant la gestion des remplacements par une meilleure anticipation des besoins et par la création d'un vivier d'enseignants remplaçants

- **consolider la politique de recrutement**

- en renforçant les liens avec les organismes de recrutement et les universités
- en stabilisant les personnels titulaires et contractuels grâce notamment à un accompagnement RH de proximité, l'accompagnement social et le suivi médical des agents par la médecine de prévention
- en améliorant l'accompagnement des carrières (valorisation des potentiels, aide à l'évolution de carrière, etc.)

#### *Indicateurs :*

- diminution du % de sortants et augmentation du % d'entrants (mobilité)
- augmentation du nombre de remplaçants
- augmentation du nombre d'agents suivis par la médecine de prévention

## LEVIER 4

### FAVORISER LA MOBILITÉ ET LES COOPÉRATIONS

L'un des enjeux essentiels de l'académie est de parfaire l'intégration régionale de Mayotte pour une meilleure réussite éducative.

#### > Enjeux pour l'académie

- **développer la politique linguistique**

- en renforçant l'enseignement et la diffusion du français
- en utilisant les langues régionales comme vecteurs d'échange
- en développant l'enseignement de l'anglais dans le 1er degré
- en ouvrant les établissements scolaires sur l'Europe : ouverture de sections européennes dans les établissements du 2nd degré et participation au programme national des assistants de langues étrangères

- **développer les programmes de mobilité**

- en favorisant la mobilité des cadres (séjours d'étude, missions de coopération) dans la région
- en favorisant la mobilité des enseignants (séjours linguistiques portés par le CIEP et le programme européen Erasmus +)
- en favorisant la mobilité des élèves (développement des PFMP et des stages en entreprise, séjours scolaires à l'étranger dans la zone limitrophe voire dans les pays d'Europe et d'autres pays, accueil d'élèves et d'enseignants étrangers)

- **développer la coopération entre institutions éducatives vers l'Europe et dans la région du canal du Mozambique**

- en s'appuyant sur les accords bilatéraux de coopération avec les pays concernés et la France

#### *Indicateurs :*

- nombre de dossiers ERASMUS et ERASMUS +
- nombre de programmes de coopération réalisés
- nombre de partenariats institutionnels signés
- nombre de sections européennes

# GLOSSAIRE

<b>APS</b>	Agent de prévention et de sécurité	<b>FOQUALE</b>	Formation qualification emploi
<b>AS</b>	Association sportive	<b>GRETA</b>	Groupement d'établissements
<b>ATOSS</b>	Administratifs, techniques, ouvriers spécialisés, de service	<b>ESPE</b>	Ecole supérieure de professorat et de l'éducation (remplacé par l'INSPE)
<b>BTS</b>	Brevet de technicien supérieur	<b>IA-IPR</b>	Inspecteur d'académie inspecteur pédagogique régional
<b>CAPPE</b>	Certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive	<b>IEN CCPD</b>	Inspecteur de l'éducation nationale chargé d'une circonscription du premier degré
<b>CAVC</b>	Conseil académique à la vie collégienne	<b>INSEE</b>	Institut national des statistiques et des études économiques
<b>CAVL</b>	Conseil académique à la vie lycéenne	<b>INSPE</b>	Institut nationale supérieure de professorat et de l'éducation
<b>CDOEASD</b>	Commission départementale d'orientation vers les enseignements adaptés du second degré	<b>MDPH</b>	Maison départementale des personnes handicapées
<b>CESC</b>	Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté	<b>MDL</b>	Maison des lycéens
<b>CFA</b>	Centre de formation d'apprentis	<b>MEEF</b>	Master de l'enseignement, de l'éducation et de la formation
<b>CIEP</b>	Centre international d'études pédagogiques	<b>OEPRE</b>	Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants
<b>CNOUS</b>	Centre national des œuvres universitaires et scolaires	<b>PEAC</b>	Parcours d'éducation artistique et culturel
<b>CPC</b>	Conseiller pédagogique de circonscription	<b>PEPITE</b>	Pôle étudiant pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat
<b>CPD</b>	Conseiller pédagogique départemental	<b>PFA</b>	Professeur formateur académique
<b>CPE</b>	Conseiller principal d'éducation	<b>PFMP</b>	Période de formation en milieu professionnel
<b>CPGE</b>	Classe préparatoire aux grandes écoles	<b>PIB</b>	Produit intérieur brut
<b>CRPE</b>	Concours de recrutement de professeur des écoles	<b>PJJ</b>	Protection judiciaire de la jeunesse
<b>CUFR</b>	Centre universitaire de formation et de recherche	<b>RASED</b>	Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté
<b>CVC</b>	Conseil à la vie collégienne	<b>REP</b>	Réseau d'éducation prioritaire
<b>CVL</b>	Conseil à la vie lycéenne	<b>RSMA</b>	Régiment de service militaire adapté
<b>CNVL</b>	Conseil national à la vie lycéenne	<b>SNU</b>	Service national universel
<b>EMF</b>	Enseignant maître formateur	<b>UNSS</b>	Union nationale du sport scolaire
<b>EMS</b>	Equipe mobile de sécurité	<b>VAE</b>	Validation des acquis de l'expérience
<b>EP</b>	Education prioritaire	<b>MLDS</b>	Mission de lutte contre le décrochage scolaire





# RÉGION ACADÉMIQUE MAYOTTE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**POUR L'ÉCOLE  
DE LA CONFIANCE**

[www.ac-mayotte.fr](http://www.ac-mayotte.fr)

 [@ac\\_mayotte](https://twitter.com/ac_mayotte)



Document réalisé par le RECTORAT DE MAYOTTE  
BP 76 - 97600 Mamoudzou  
[www.ac-mayotte.fr](http://www.ac-mayotte.fr)